

Info

Nº 76
décembre 2025



Les informations
de votre caisse de
pension directement
dans votre boîte
aux lettres
Plus de détails
à ce sujet à la
page 2

Repenser le logement des seniors

Aperçu d'un
projet immobilier
pionnier

À partir de la page 4

Voyage à travers
notre stratégie
d'investissement

Page 10

Notre système de
prévoyance expliqué
simplement

Page 14

Vieillir en toute confiance

Nous souhaitons tous profiter pleinement de notre vieillesse. Cette nouvelle étape promet enfin des moments de tranquillité comme une promenade, une soirée paisible avec un livre que nous n'avons tout simplement jamais eu le temps de lire. Ce temps permettra également de faire tout ce que nous n'avons pas pu faire pendant notre vie active : réaliser un voyage ou un projet qui nous tient à cœur.

Pour que de tels souhaits deviennent réalité, une sécurité financière s'avère nécessaire. En dépit des prédictions pessimistes et de certaines lacunes dans sa conception, le système suisse de prévoyance vieillesse se révèle être le cadre idéal pour y parvenir. Chaque personne se construit une sécurité au fil des décennies pour ses vieux jours.

Mais personne ne vit uniquement pour lui-même. Une belle vie à la retraite est possible lorsque nous prenons soin les uns des autres. Lorsqu'une société valorise ses aînés et soutient financièrement les personnes défavorisées, la confiance et la cohésion s'en trouvent renforcées. La sécurité individuelle et la responsabilité collective se complètent.

Cet équilibre est également soutenu par notre système suisse de prévoyance vieillesse. Les trois piliers associent l'épargne pour notre propre sécurité financière à la solidarité envers les moins privilégiés. Il en résulte une base qui nous permet à tous d'envisager la vieillesse avec confiance, dignité et solidarité.

Urs Bieri
Membre du Conseil de Fondation

Sommaire

- 4 Repenser le logement des seniors
- 8 Communauté dans l'âge avancé
- 10 Voyage à travers notre stratégie d'investissement
- 12 De l'assemblée des délégués
- 14 Notre système de prévoyance expliqué simplement
- 16 Nouvelles élections au Conseil de Fondation
- 17 Rétrospective de nos activités à l'occasion de notre anniversaire

Courrier pour vous

Étant assuré auprès de la caisse de pension Abendrot par l'intermédiaire de votre employeur, vous recevez deux fois par an le magazine « Info ». Vous y trouverez des articles intéressants, des informations pertinentes sur Abendrot et des explications utiles sur le système de prévoyance.

Pionnière pour des prestations plus équitables

« *Un couple non marié ne doit pas être défavorisé par rapport à un couple marié.* »

Pour quelle raison, lors du décès d'un homme, sa femme perçoit-elle une rente, alors que lors du décès d'une femme, son mari n'en bénéficie pas ? Une question apparemment banale. Pourtant, pendant plus de 20 ans, la loi sur les caisses de pension ne prévoyait que la rente de veuve, mais pas la rente de veuf.

« Hors de question ! » ont réagi de nombreuses femmes assurées auprès d'Abendrot à l'époque de sa création. Mais il n'était pas si simple de remédier à cette situation : la loi reposait sur des structures familiales traditionnelles, où l'homme travaillait et la femme s'occupait du ménage. La réassurance a expliqué qu'il n'existe pas de base statistique pour une rente de veuf. Le Conseil de Fondation a refusé d'accepter cette réponse. Après de dures négociations, Abendrot a été la première caisse de pension à introduire la rente de veuf en 1991. Ce n'est qu'en 2005 que ce droit a été inscrit dans la loi.

L'introduction de la rente de concubinage s'est avérée encore plus compliquée. Les autorités fiscales ont émis des



Abendrot a été la première caisse de pension à introduire la rente de veuf en 1991.

réserves : les prestations versées aux couples non mariés dépasseraient le cercle des bénéficiaires prévu par la loi (épouse et époux). Une fois encore, elles ont fait valoir qu'il n'existe pas de données statistiques fiables pour calculer les coûts d'assurance. Abendrot a immédiatement résilié le contrat de réassurance et a été la première caisse de pension à introduire la rente de concubinage en 1994, convaincue de son bien-fondé. Le parlement a fait de même onze ans plus tard.



Hans-Ulrich Stauffer
Associé fondateur,
avocat

Repenser le logement des seniors

À l'extrême ouest du site Lagerplatz à Winterthour, le projet pionnier « *Zusammen_h_alt* » montre à quoi peut ressembler la vie des seniors. La coopérative, soutenue par ses résidents, a développé le bâtiment en étroite collaboration avec Abendrot, ouvrant ainsi un nouveau chapitre prometteur dans le domaine de l'habitat communautaire.

Du dialogue à la coopérative

L'idée est née au milieu des années 2000 au sein d'un collectif d'hommes de Winterthour : lors de discussions sur le vieillissement, le souhait de développer une forme d'habitat propre à la période « après le travail et la famille » a émergé. Les lignes directrices : réduire l'espace de vie privé au profit de lieux communautaires et de rencontre. D'autres personnes intéressées se sont rapidement jointes au groupe. Ce groupe informel de personnes partageant les mêmes idées a d'abord donné naissance à une association en 2008, puis à la coopérative « *Zusammen_h_alt* » en 2010.

Les premiers concepts d'aménagement ont été développés ensemble. Des projets existants tels que « *Solinsieme* » à Saint-Gall ont servi d'inspiration. Les fondateurs ont appliqué leur conseil : commencer à planifier suffisamment tôt si l'on souhaite vraiment développer un nouveau mode de vie alternatif. Le projet devait également pouvoir accueillir une diversité parmi les résidents.

La recherche d'un terrain approprié s'est avérée être une épreuve de patience. Le groupe a cherché pendant quatre ans sans succès. Le projet a failli être abandonné à plusieurs reprises. « J'ai failli jeter l'éponge au moins sept fois », se souvient Peter Hajnoczky, cofondateur. Le projet n'a pris forme qu'en 2012, lorsque Abendrot a proposé à la coopérative un terrain situé sur le site industriel. Pour Abendrot, qui depuis 2009 développe progressivement le site de manière écologique, dans l'intérêt général et avec une utilisation mixte, ce projet était un élément idéal : un nouveau bâtiment, soutenu par une coopérative auto-organisée, destiné aux personnes ayant atteint la seconde moitié de leur vie. Le bâtiment devait également offrir un espace supplémentaire à la Haute école des sciences appliquées de Zurich (ZHAW) voisine.

Une maison comme projet commun

Abendrot a assumé le financement et la construction. La coopérative a apporté sa vision d'un « village dans la maison » : des appartements petits et flexibles, de grands espaces communs et beaucoup de place pour les rencontres. Des ateliers, des retraites et des réunions ont permis d'élaborer un concept détaillé d'aménagement et d'utilisation qui allait au-delà du simple logement – une « infrastructure sociale », comme l'appelle Abendrot. Celle-ci comprend 76 appartements de différentes tailles, complétés par une bibliothèque, une cuisine commune, des chambres d'hôtes, une plateforme, une salle de musique, une laverie, des terrasses sur le toit et bien plus encore. « La coexistence entre une résidence communautaire pour seniors et une université représentait un défi en termes de planification, mais aussi une opportunité de créer de la diversité dans un espace restreint », explique Tina Puffert, chef de projet chez Abendrot.

Tout ne s'est pas déroulé sans heurts : par exemple, le projet favori de « *Zusammen_h_alt* » n'a pas été retenu lors du concours d'architecture. La solution actuelle présente des défauts à leurs yeux : les plans des appartements se sont avérés moins flexibles que ce qui était souhaité, ce qui complique par exemple l'aménagement de chambres séparées pour les couples. La répartition des appartements – avec balcon et vue dans les étages supérieurs, et des logements plus petits dans les étages inférieurs – a également fait l'objet de discussions. Certains habitants des étages inférieurs se surnomment avec humour « ceux de la classe économique ». Mais les aspects positifs l'emportent : « Sur le plan émotionnel, nous avons le sentiment que cette maison nous appartient », déclare la cofondatrice Sabina Poulsen.

Vivre la diversité

Aujourd'hui, 96 personnes âgées de 50 à plus de 80 ans vivent dans la maison. La diversité est au rendez-vous : les actifs



Peter Hajnoczky et Sabina Poulsen font partie des pionniers et pionnières qui ont fondé « *Zusammen_h_alt* ».



Outre les différents appartements, il y a aussi suffisamment d'espace pour se rencontrer et vivre en communauté.



côtoient les retraités, les personnes en quête de tranquillité côtoient des personnes sociables. Il y a de la place pour tout le monde. « Je ne voulais pas me retrouver dans un logement assisté, mais je ne voulais pas non plus vivre isolée », explique Sylvia Felix, une résidente. « Ici, je fais partie d'une communauté sans renoncer à mon indépendance. Et c'est rassurant de savoir que quelqu'un veille sur moi si je ne sors pas de mon appartement pendant un temps prolongé. »

Le déménagement a été un grand pas pour beaucoup : la plupart des résidents actuels vivaient auparavant dans des maisons individuelles et ont troqué un espace de vie généreux contre des appartements nettement plus petits. Cela a demandé un certain lâcher-prise, mais a également offert la possibilité de créer quelque chose de nouveau. « Avec l'âge, nous devons nous permettre de reconstruire et de réinventer notre vie », estime Peter Hajnoczky, membre fondateur.

L'autogestion comme principe

« *Zusammen_h_alt* » est une coopérative autogérée. Cela nécessite des structures et un engagement. Il existe des groupes de travail pour chaque espace commun, pour les événements et la vie culturelle, ainsi que des commissions pour la location, la construction, le commerce, les finances et la communication. Les décisions concernant la coopérative sont prises lors de l'assemblée générale. Si elles concernent les résidents, les questions sont discutées à plusieurs niveaux : dans les unités résidentielles, au sein du conseil des résidents et enfin lors de l'assemblée générale.

« L'autogestion demande du travail, mais elle favorise également une véritable participation », explique Carmen Burgos, co-présidente. Elle fait office de médiatrice en cas de conflit, écoute les préoccupations et veille à ce que les sujets soient traités de manière appropriée. « La vie en communauté nécessite des struc-



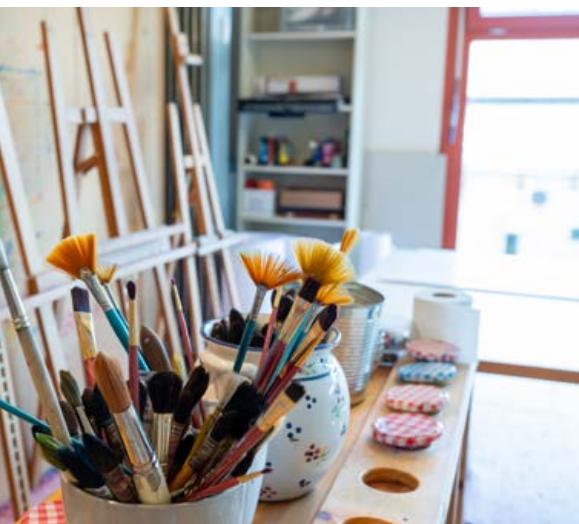
Carmen Burgos, coprésidente, et Sylvia Felix, résidente de « *Zusammen_h_alt* », trouvent important que tout le monde veille les uns sur les autres.

tures. Nous n'établissons des règles que lorsque nous les jugeons nécessaires. Il est important que chacun assume ses responsabilités en veillant les uns sur les autres. »

Les conflits ne sont pas inexistants, qu'il s'agisse du planning de nettoyage ou de la question du détartrage de l'eau potable. Mais les désaccords ne sont pas occultés,



Crèche, magasin de quartier, ateliers, services et haute école réunissent jeunes et moins jeunes, quotidien et science sous un même toit.



ils font l'objet de discussions. Les thèmes abordés passent du chat aux forums thématiques, puis finissent par figurer à l'ordre du jour du conseil des résidents ou du comité directeur. Au bout du compte, une décision est prise, parfois après de longs débats.

Le quotidien entre initiative personnelle et culture

La vie dans la maison est remplie d'activités : un orchestre interne joue toutes les deux semaines. Il y a des lectures, des ateliers, des fêtes et une équipe commune qui s'occupe du jardin. « On crée notre propre culture », dit Hajnoczky.

Mais l'histoire comporte aussi des échecs : au début, le bistrot situé au rez-de-chaussée était géré par la coopérative elle-même, mais l'expérience s'est soldée par un échec. Ce n'est que lorsque la Fondation Netzwerk a repris la gestion que le bistrot est devenu un lieu de rencontre animé.

L'emménagement en 2020 a également coïncidé avec le confinement lié au coronavirus. Les espaces communs ont dû rester fermés, et l'idée initiale de convivialité n'a pas pu être mise en pratique. « Ce fut une période difficile », explique Poulsen. Ce n'est que plus tard que s'est développé ce qui est aujourd'hui le quotidien : l'entraide, des activités variées et la conscience de ne pas être seul.

Défis et perspectives

La question de savoir comment la maison va gérer l'augmentation des besoins en soins reste encore ouverte. « Jusqu'à présent, tout fonctionne très bien », déclare Burgos. « Mais le temps nous dira quelles solutions nous devrons adopter. »

Pour Abendrot, ce projet est un modèle. « Nous essayons autant que possible de ne pas planifier sans les futurs utilisateurs », souligne Puffert. « L'implication précoce de « Zusammen_h_alt » s'est avérée particulièrement fructueuse – nous en tiendrons compte dans d'autres projets. » Sur le plan urbanistique et social, le bâtiment s'intègre parfaitement dans le site industriel. Le bistrot, les espaces commerciaux et la proximité de la ZHAW contribuent à ancrer le projet dans le quartier. Crèche, magasin de quartier, ateliers, services et haute école réunissent jeunes et moins jeunes, vie quotidienne et science sous un même toit. Le bâtiment dépasse ainsi sa fonction première pour devenir un lieu d'apprentissage, de rencontre et d'inspiration.

Ou, comme le formule le cofondateur Hajnoczky : « Je souhaite qu'Abendrot tire profit des expériences communes et fasse profiter d'autres projets de ce savoir. »



Pour en savoir plus, consultez l'interview de Tina Puffert, chef de projet chez Abendrot

Découvrir ce qui nous unit

Robert Frei n'a pas seulement accompagné la création de « Zusammen_h_alt » sur le plan cinématographique, il y vit également. Son documentaire « Horizons » a été réalisé sur plusieurs années, à proximité directe.

Robert, qu'est-ce qui t'a poussé à participer à ce projet ?

Lorsque ma fille a quitté la maison, deux chambres se sont soudainement retrouvées vides. Une chose était claire pour moi : je ne voulais pas rester seul, mais vivre en communauté. J'ai très tôt participé au programme d'aménagement de « Zusammen_h_alt ». Deux ans avant d'emménager, nous avons formulé nos principes : tolérance, attention les uns envers les autres, entraide. Le but était de créer un lieu où chacun pourrait vivre en toute autonomie.

Et comment est venue l'idée de filmer le projet ?

Le cinéma m'accompagne depuis longtemps, à titre de loisir et comme moyen d'assimiler les choses. J'ai été enseignant et directeur d'école, mais j'ai toujours réalisé des films, souvent inspirés de ma propre vie. Le passage à un nouveau mode de vie a été un grand bouleversement. Il était donc naturel de documenter cinématographiquement les attentes et la réalité : qu'imaginons-nous et à quoi cela ressemble-t-il vraiment par la suite ? C'est ainsi qu'est né un film en trois parties : attentes, emménagement, résumé.

Comment le travail s'est-il déroulé concrètement ?

J'ai réalisé les premiers entretiens en 2018, soit deux ans avant l'emménagement. Cinq couples et huit personnes célibataires ont participé, certaines ont aidé au tournage. Il s'agissait d'un projet amateur sans financement. Le tournage a demandé beaucoup de travail et n'a pas été rémunéré. Felix Singer, Felix Schläpfer, Regi Bötschi, Ruedi Stadelmann et Trix Gros ont collaboré à différentes tâches.

Comment les autres résidents ont-ils réagi à la présence de la caméra ?

Avec confiance, pour la plupart. Mais tout le monde n'était pas heureux de se voir dans le film. Une personne a demandé à ce que sa contribution soit supprimée, et j'ai respecté son souhait. Ces tensions font partie du processus et rendent le film authentique.

Le tournage a-t-il également contribué à façonner votre propre expérience ?

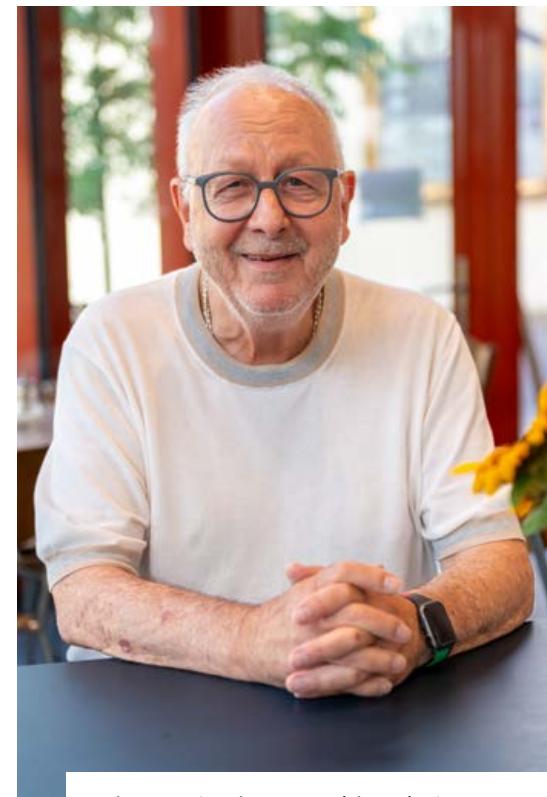
Beaucoup. Les discussions m'ont permis de mieux comprendre ce que je voulais moi-même, et les personnes interrogées ont ressenti la même chose. Le film a été un miroir, pour moi comme pour la communauté.

Et comment vivez-vous aujourd'hui la vie dans cette maison ?

Il y a des hauts et des bas. Parfois, je me dis que ça ne pourrait pas être mieux. Puis, à d'autres moments, Winterthour me semble ennuyeux. Mais au fond, cela me convient : autonome, communautaire, avec toutes les frictions que cela implique.

Quelles sont les constatations que vous avez faites sur le fait de vieillir ?

J'ai constaté que même lorsque l'on partage des idées similaires, chacun vit les choses différemment. C'est justement dans les échanges que cette diversité apparaît, et c'est ce qui rend l'expérience enrichissante.



Robert Frei a documenté la création de « Zusammen_h_alt » dans son film documentaire « Horizons ».

Film « Horizons »

- Durée : environ 65 minutes
- Réalisation/camera : Robert Frei
- Contenu : trois chapitres – attentes, emménagement, résumé. Aperçu du processus de création d'un projet d'habitat communautaire, raconté de l'intérieur.
- Première : 2022



Demander des projections



Regarder le film sur Vimeo

Communauté dans l'âge avancé

À Hitzkirch, le projet Abendrot Stöcklimatt constitue un lieu où vivre sa vieillesse signifie bien plus que simplement avoir un toit. C'est un quartier qui allie sécurité, autonomie et vie communautaire.

Lorsque les conditions de vie changent

De nombreuses personnes âgées connaissent ce moment : les enfants ont quitté la maison, le jardin devient un fardeau et le foyer familial semble soudain trop grand. Il est difficile de déménager : on ne veut pas abandonner le confort de son chez-soi pour l'anonymat d'une maison de retraite.

Les personnes âgées ont besoin de pouvoir vivre le plus longtemps possible de manière autonome et indépendante, ce qui améliore leur qualité de vie et leur indépendance. En même temps, il est essentiel qu'elles ne vivent pas isolées : la proximité des voisins et la vie en communauté permettent de concilier vie autonome, sécurité et contacts sociaux.

Hitzkirch propose une offre qui facilite cette transition avec le projet Stöcklimatt. Une centaine d'appartements de différentes tailles – de 2,5 à 5,5 pièces – sont en cours de construction au centre du village. Ils offrent aux personnes âgées la possibilité de vivre de manière autonome et indépendante dans un immeuble collectif ordinaire, tout en ayant la certitude de pouvoir bénéficier de services d'aide et de soins si nécessaire. En effet, ceux qui auront un jour besoin d'une aide supplémentaire la trouveront directement sur place : des services tels que Spitex, thérapie, aide-ménagère ou restauration peuvent être utilisés selon les besoins. Et lorsque l'autonomie n'est plus possible, la maison de retraite et de soins Chrüzmatt se trouve juste à côté. Cela permet de continuer à vivre dans un en-

vironnement familial. La proximité des commerces, des transports publics et des zones de loisirs offre un environnement confortable. De plus, comme le projet est organisé de manière coopérative et qu'aucun exploitant n'a besoin de générer un rendement, les loyers restent abordables.

Un quartier qui rassemble

Le Stöcklimatt n'est pas un complexe réservé aux personnes âgées, mais une partie vivante du village. Familles, couples et personnes vivant seules de tout âge peuvent y trouver un foyer. Cette cohabitation intergénérationnelle fait délibérément partie du concept : les personnes âgées ne sont pas isolées, mais intégrées dans un quartier diversifié et actif.

La cour centrale constitue le cœur du lotissement. Des aires de jeux invitent les enfants à s'amuser, des installations communes créent des espaces de rencontre, un café et des ateliers au rez-de-chaussée ouvrent le Stöcklimatt aux habitants du quartier. Les jardins et les espaces verts

sont également accessibles à tous : ceux qui le souhaitent peuvent y cultiver des légumes ou entretenir des espaces extérieurs avec leurs voisins. Cela crée une plus-value à la fois écologique et sociale.

« Vivre sa vieillesse au Stöcklimatt ne signifie pas se retirer, mais participer à la vie sociale. »

Christian Geser,
chef de projet immobilier Abendrot

Une association de quartier favorise la cohabitation. Elle organise des activités, gère les espaces communs et encourage l'entraide entre voisins. La participation est facultative, mais ceux qui s'engagent contribuent activement à façonner la vie du quartier.

Durable et orienté vers l'avenir

La durabilité est au cœur du projet depuis le début. Les maisons sont construi-





tes selon un système modulaire en bois, ce qui réduit considérablement les émissions de CO₂ pendant la construction. Le chauffage est assuré par des énergies renouvelables, et des installations photovoltaïques sur les toits fournissent l'électricité. Le concept de mobilité mise sur le covoiturage, les vélos électriques et les vélos cargo – le parking souterrain reste volontairement petit.

Le projet Stöcklimatt est rendu possible grâce à l'étroite collaboration entre Abendrot et l'association communale

Chruzmatt. Les loyers, les services et le concept social sont développés conjointement, étape par étape, dans le cadre d'un processus de partenariat. L'objectif est de créer un quartier qui ne se limite pas à des bâtiments, mais qui renforce également les relations entre les habitants.

Le projet Stöcklimatt devient ainsi un exemple de ce à quoi pourrait ressembler à l'avenir un logement adapté aux personnes âgées : autonome, abordable, durable et au cœur de la vie.

Le Stöcklimatt en bref

- Lieu : Hitzkirch, région du Seetal lucernois
- Parties engagées : Abendrot (investisseur), Gemeindeverband Chruzmatt (concédante du droit de superficie)
- Appartements : environ 100 unités (2,5-5,5 pièces)
- Services complémentaires : prestations (Spitex, thérapie, crèche), espaces communs, association d'habitation
- Calendrier : révision du projet en 2025/2026, début des travaux en 2027, emménagement à partir de 2029

Voyage à travers notre stratégie d'investissement

Pour Abendrot, investir signifie bien plus que générer des rendements. C'est notre façon d'assumer activement nos responsabilités et de contribuer à façonner le monde sur le plan social, écologique et éthique. Notre nouveau voyage numérique montre comment nous comprenons l'impact et comment notre capital a un effet positif concret : pour l'environnement, la société et les générations futures.

Pourquoi investissons-nous comme nous le faisons ? Que signifie concrètement pour nous une prévoyance durable ? En quoi notre stratégie d'investissement diffère-t-elle de celle des institutions de prévoyance ou des assurances classiques ? Notre nouveau voyage interactif répond de manière claire à ces questions et à bien d'autres encore.

Le voyage numérique commence par une étape historique : en 1985, la prévoyance professionnelle devient obligatoire en Suisse. Mais où placer l'argent épargné ? Une chose est claire : choisir une prévoyance vieillesse, c'est aussi prendre une décision sur l'impact de son propre capital. Les investissements ne sont jamais neutres, ils ont des conséquences.

Le terme « impact » peut avoir différentes interprétations : l'argent est-il investi dans les énergies fossiles ou dans des projets renouvelables ? Dans des usines à bas salaires ou pour des conditions de travail équitables ? Dans des monocultures ou dans l'agriculture durable ? L'impact se manifeste là où l'argent est concrètement utilisé : dans les entreprises, les projets, les structures.

Le voyage découverte Abendrot examine cette question de façon approfondie : quels sont les risques liés à la mise en place d'une stratégie d'investissement

durable ? Qui nous accompagne dans cette démarche ? Quel est l'impact concret de nos investissements ? Et que nous réserve l'avenir ? En cinq étapes soigneusement conçues, nous expliquons de manière transparente comment nous investissons chez Abendrot et pourquoi nous nous appuyons systématiquement sur des critères sociaux, écologiques et éthiques.

Que ce soit sur smartphone ou sur ordinateur, le voyage découverte Abendrot est une introduction idéale pour tous ceux qui souhaitent comprendre comment nous contribuons à façonner un avenir digne d'être vécu grâce aux fonds de prévoyance.



Venez faire le voyage avec nous.





De l'assemblée des délégués

Quelques degrés de moins qu'à l'extérieur, mais une ambiance tout aussi chaleureuse : le 24 juin, plus de 170 délégués, invités et collaborateurs se sont réunis dans la vénérable Kultukirche Paulus pour l'assemblée des délégués d'Abendrot de cette année. Cette manifestation s'est déroulée pour la première fois dans une église, ce qui convenait parfaitement. L'acoustique impressionnante donnait aux discours un air de sermon, alors que l'ensemble vocal terminait en nous donnant des frissons.

Chaleur estivale et glace au chocolat

Enza Bögli, directrice générale d'Abendrot, a immédiatement contribué à créer une ambiance détendue en posant une question charmante : « Quelle est votre glace préférée ? » La réponse : le chocolat, avec une nette avance. Mais la vanille, la pistache et plus de 30 autres parfums ont également été cités. Cela a non seulement donné envie de déguster une glace rafraîchissante à l'apéritif, mais a également montré clairement qu'il existe une grande diversité en matière de goûts, mais une unité en matière de valeurs.



La directrice Enza Bögli a souhaité la bienvenue aux 170 délégués, invités et collaborateurs.



L'assemblée des délégués s'est tenue pour la première fois dans une église.

Quarante ans de responsabilité et d'impact

Markus Staub, président du Conseil de Fondation, est revenu sur les 40 ans d'Abendrot, quatre décennies placées sous le signe des investissements durables, de la responsabilité sociale et de la communication transparente. Cette rétrospective a été complétée par les chiffres actuels. En 2024, Abendrot a réalisé un rendement réjouissant de 5% et accordé un taux d'intérêt de 4,5%. Le nombre d'assurés a augmenté de 7,6%, tandis que le taux de couverture a progressé de 1,5 point de pourcentage. Abendrot affiche ainsi une croissance saine, ce que confirme également une expertise externe.

Un capital qui a du caractère

Stephan Bannwart, membre de la direction, a présenté les résultats des placements financiers : 145 millions de francs de rendement net en 2024 et une performance de 1,8% en mai 2025, malgré les turbulences géopolitiques. Au cours des 20 dernières années, la performance moyenne s'est établie à un solide 3,57%.

Martina Pongratz, présidente du comité d'investissement titres, a souligné la responsabilité qui accompagne le franchissement de la barre des 3 milliards d'euros de volume d'investissement. « Plus de moyens signifient plus d'impact », a-t-elle conclu. Abendrot continue de s'orienter vers l'indice de référence Swisscanto et se maintient constamment à ce niveau ou au-dessus en comparaison sur 10 ans. « Investir avec succès n'est pas un sprint, mais un marathon », a déclaré Mme Pongratz. La base est une stratégie à long terme mise en œuvre de manière conséquente.

Des biens immobiliers chargés d'histoire et d'avenir

Claudio Miozzari, président du comité d'investissement immobilier, a emmené le public dans un voyage à travers 40 ans d'investissements immobiliers. À l'aide d'anecdotes datant des débuts d'Abendrot, comme celle concernant l'immeuble sauvé de la Bärenfelser-

strasse, il a fait le lien avec les projets actuels :

- Lagerplatz Winterthur : le fleuron d'Abendrot Immobilien sera complété en 2025 par 22 appartements construits en bois.
- Wilmisberg Root : ce complexe immobilier doté de nombreux espaces communs est un modèle exemplaire d'habitat communautaire durable.

L'idée directrice reste toujours la même : pas de rendement maximal, mais des logements qui ont du sens, durables et à valeur ajoutée sociale.

Une stratégie qui a le vent en poupe

Urs Bieri, président du comité de stratégie, a présenté le processus stratégique actuel. Celui-ci a été développé en 2023/2024 et sera mis en œuvre en 2025. Une enquête approfondie menée auprès des assurés et des entreprises a montré que l'orientation stratégique adoptée était la bonne. La confiance et la satisfaction à

l'égard des services sont élevées, mais il existe encore un potentiel d'amélioration en matière de connaissances sur les placements durables. Abendrot souhaite donc fournir des informations ciblées et sensibiliser le public dans ce domaine.

Une attention particulière a été accordée pour l'année à venir. En 2026, le Conseil de Fondation sera entièrement renouvelé. Les personnes intéressées sont cordialement invitées à poser leur candidature et à participer activement à la construction de l'avenir d'Abendrot.

1985 – un début prometteur

Enza Bögli nous a invités à faire un petit voyage dans le temps : que se passait-il en 1985 ? Le premier PC de la série Amiga est arrivé sur le marché. Le Rainbow Warrior a été coulé. Le Titanic a été retrouvé. Et Abendrot a été fondé – comme un signe discret mais fort à contre-courant. Un début qui a eu un impact et qui, aujourd'hui, 40 ans plus tard, est célébré comme il se doit.

Des frissons et des glaces pour le final

Pour conclure, la Kultukirche Paulus a déployé toute sa puissance acoustique : l'ensemble vocal Les Voix l'a transformée en un espace sonore vibrant d'harmonie. Sous la direction de David Rossel, 13 chanteuses ont rempli la nef de leurs voix finement équilibrées : puissantes, pures, émouvantes. Un moment qui a résonné longtemps. Les applaudissements ont été longs, chaleureux et mérités.

L'apéritif qui a suivi était parfait pour une soirée d'été : sous les arbres et les parasols, les invités ont trinqué aux 40 ans d'Abendrot, discuté avec animation et noué des contacts dans une ambiance détendue. Les glaces au chocolat du camion de glaces ont rapidement été épuisées, tout comme les places à l'ombre.

L'ambiance ? Animée, joyeuse, conviviale. Tout à fait Abendrot.



La Kultukirche Paulus a non seulement offert une acoustique impressionnante, mais aussi un cadre idéal pour des échanges décontractés autour d'un apéritif.



L'ensemble vocal Les Voix a transformé l'église en un espace sonore vibrant d'harmonie.

Notre système de prévoyance expliqué simplement

Toute personne résidant en Suisse a droit à des prestations sociales. Même un nouveau-né est assuré contre l'invalidité, sans avoir jamais cotisé un seul franc. Plus tard, s'ajoutent les prestations de vieillesse ou les prestations pour les survivants. Mais comment ces prestations interagissent-elles ?

Le 1^{er} pilier : AVS et AI

Toutes les personnes exerçant une activité lucrative en Suisse versent des cotisations à l'assurance vieillesse et survivants (AVS), qu'elles soient salariées ou indépendantes. L'AVS couvre les besoins fondamentaux des personnes âgées et verse des rentes de veuve, de veuf ou d'orphelin aux survivants. Le montant de la rente dépend du revenu antérieur et du nombre d'années pendant lesquelles des cotisations ont été versées.

L'assurance-invalidité (AI) soutient les personnes souffrant d'un handicap permanent suite à une maladie, un accident ou une infirmité congénitale. Son objectif principal est la réinsertion de ces personnes dans la vie active. Une rente AI n'est versée que si cette réin-

sertion échoue. La condition préalable est une perte de gain d'au moins 40% due au handicap. Toute personne assujettie à l'AVS cotise également à l'AI.

Les prestations de l'AVS et de l'AI étant limitées, elles ne suffisent pas toujours à couvrir l'ensemble des besoins vitaux. Dans de tels cas, il est possible de prétendre à des prestations complémentaires. Leur montant est calculé au cas par cas, en tenant compte notamment des charges locatives.

1^{er} pilier (AVS/AI)

Aperçu des trois piliers

Prévoyance publique visant à couvrir les besoins vitaux.

Le 2^e pilier : prévoyance professionnelle

La caisse de pension complète l'AVS et doit permettre aux retraités, aux survivants et aux invalides de maintenir leur niveau de vie habituel. Les personnes actives épargnent ainsi pour leur vieillesse et sont assurées en cas de décès ou d'invalidité. Le montant des prestations est déterminé par les cotisations versées.

Important à savoir : la loi sur les caisses de pension (LPP) ne prescrit que des prestations minimales. Les caisses de pension disposent toutefois d'une grande marge de manœuvre pour fixer des cotisations et des prestations supérieures à ces exigences minimales, et ainsi proposer de meilleures solutions d'assurance.

La loi stipule par exemple que seuls les salaires supérieurs à un seuil d'entrée actuellement fixé à 22 680 francs doivent être assurés. Si ce seuil est abaissé, les personnes travaillant à temps partiel bénéficieront également d'une couverture

de prévoyance et, plus tard, d'une rente versée par la caisse de pension.

Une marge de manœuvre est également possible dans l'élaboration des plans de prévoyance. Les entreprises peuvent décider conjointement avec leurs collaborateurs si seules les prestations minimales légales s'appliquent ou si une couverture étendue en cas de décès et d'invalidité ainsi qu'une rente de vieillesse plus élevée sont souhaitées, ce qui entraîne des cotisations plus élevées.

Les employeurs et les employés financent les cotisations conjointement, à parts égales selon la loi. Certains employeurs prennent volontairement en charge une part plus importante, allégeant ainsi la charge de leurs employés. En cas de changement d'emploi, l'avoir de vieillesse accumulé est transféré à la caisse de pension du nouvel employeur. À l'âge de la retraite, il donne lieu au versement d'une rente mensuelle ou donne droit à un versement en capital, selon le règlement de la caisse de pension concernée.

Différents systèmes de financement

Les 1^{er} et 2^e piliers fonctionnent différemment :

- AVS (1^{er} pilier) : système de répartition – les personnes actives financent directement, par leurs cotisations, les rentes versées aux retraités actuels.
- Prévoyance professionnelle (2^e pilier) : système de capitalisation – chaque personne épargne son propre avoir de vieillesse. Les personnes qui gagnent moins ou qui ont des interruptions de carrière percevront plus tard une rente proportionnellement moins élevée. Seuls les risques de décès et d'invalidité sont financés selon le principe de l'assurance.

Le 3^e pilier : prévoyance privée

Le 3^e pilier complète les prestations obligatoires et offre la possibilité d'épargner volontairement pour la retraite. Les cotisations à la prévoyance liée (pilier 3a) peuvent être déduites du revenu imposable à hauteur d'un montant maximal fixé par la loi.

2^e pilier

(LPP / caisse de pension)

Prévoyance professionnelle visant à maintenir le niveau de vie habituel – en combinaison avec le 1^{er} pilier, elle doit couvrir au moins 60% du dernier salaire. Si les rentes versées par les 1^{er} et 2^e piliers ne suffisent pas, il est possible de prétendre à des prestations complémentaires.

3^e pilier

Prévoyance privée facultative – ce que l'on épargne soi-même pour la retraite. Cela comprend également le pilier 3a, l'épargne liée avec des avantages fiscaux.

Nouvelles élections au Conseil de Fondation

L'assemblée des délégués se tient chaque année en juin depuis 2024. Afin que les membres nouvellement élus du Conseil de Fondation puissent prendre leurs fonctions sans délai, le début du mandat a été reporté au mois de juillet. L'année en cours a donc été raccourcie d'un semestre à titre exceptionnel. Désormais, le mandat s'étend de juillet à juin. De nouvelles élections auront donc lieu lors de la prochaine assemblée des délégués.

Le Conseil de Fondation d'Abendrot se compose de cinq représentants des employeurs et de cinq représentants des employés. Les membres suivants se présentent à la réélection :

Représentantes et représentants des employeurs

- Urs Bieri, gfs.bern, Berne
- Simone Emmel, Anwaltsgemeinschaft, Bâle
- Maria Iannino Gerber, Amarena AG, Hinterkappelen
- Claudio Miozzari, Storie Kulturagentur, Bâle
- Martina Pongratz, Stiftung Rheinleben, Bâle

Représentantes et représentants des employés

- Benjamin Jenzer, Schulheim Röserental, Liestal
- Anna Storz, PS Suisse et Groupe PS, Berne
- Michael Wydler, familea, Bâle

Les élections ont lieu conformément à l'article 9 du règlement d'organisation. Les membres du Conseil de Fondation susmentionnés qui se représentent à la réélection sont confirmés dans leur fonction lors du renouvellement complet du conseil, sauf demande contraire.

Des élections individuelles n'ont lieu que si les deux conditions suivantes sont remplies :

- au moins trois commissions de prévoyance du personnel d'entreprises affiliées soumettent une demande écrite de vote individuel à la direction d'Abendrot avant le 31 janvier 2026.
- le nombre de candidats est supérieur au nombre de sièges à pourvoir.

Dates importantes dans le cadre de l'assemblée des délégués

Jusqu'au 31 janvier 2026

- Dépôt des dossiers de candidature pour un poste au sein du Conseil de Fondation
- Demandes d'élections individuelles par les commissions de prévoyance du personnel (trois au minimum sont requises)
- Propositions de candidates et candidats pour l'élection au Conseil de Fondation

Jusqu'au 23 avril 2026 (deux mois avant l'assemblée au plus tard)

- Dépôt de requêtes générales pour l'assemblée des délégués

À la recherche de personnes engagées pour le Conseil de Fondation

Vojin Rakic, membre du Conseil de Fondation, quittera ses fonctions fin décembre 2025, et Markus Staub, président du Conseil de Fondation, fin juin 2026. Tous deux sont des représentants des employés. Les sièges ainsi libérés devront être pourvus à compter du 1^{er} juillet 2026.

Nous recherchons des personnes motivées au sein des salariés, ayant idéalement des connaissances de base dans le domaine de la prévoyance professionnelle ou étant disposées à se familiariser avec ce domaine varié.

Interessé-e ? Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet avec :

- lettre de motivation
- curriculum vitae
- extrait du casier judiciaire
- extrait du registre des poursuites

Veuillez envoyer votre dossier de candidature à la direction d'Abendrot jusqu'au 31 janvier 2026 au plus tard. Après examen des candidatures, le Conseil de Fondation invitera les personnes retenues pour un entretien individuel. L'élection aura lieu lors de l'assemblée des délégués du 23 juin 2026.

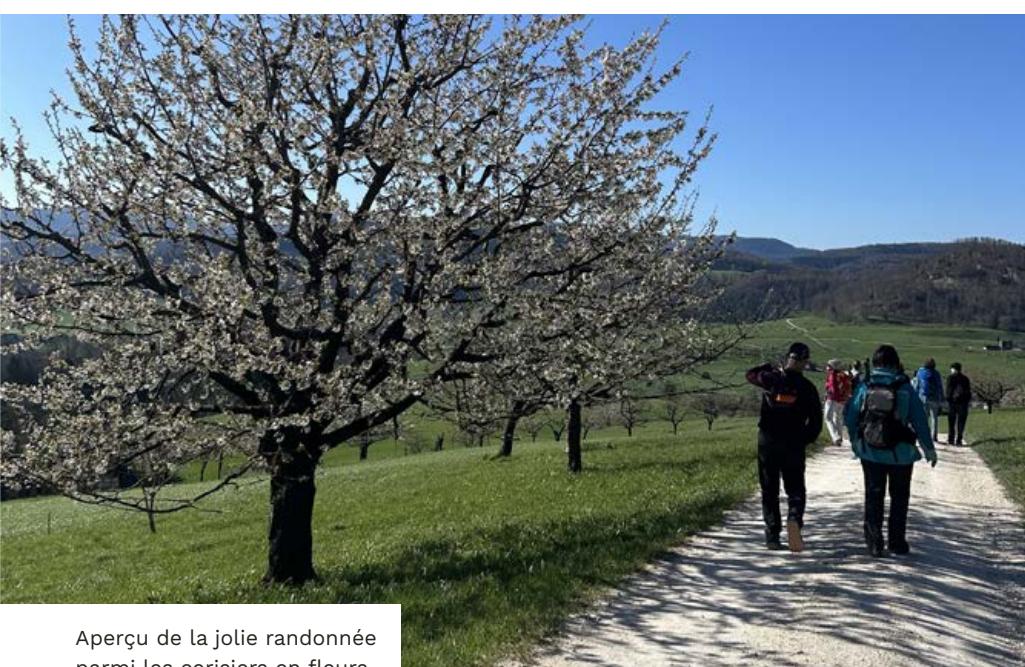
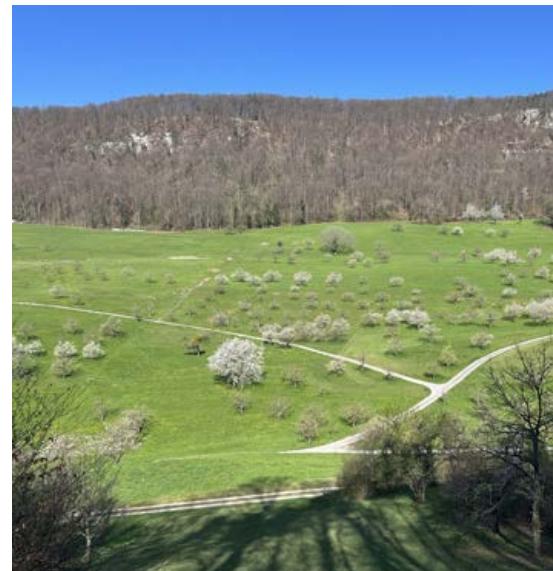
Enza Bögli, directrice générale, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire : enza.boegli@abendrot.ch

Rétrospective de nos activités à l'occasion de notre anniversaire

2025 a été une année particulière pour Abendrot : nous avons fêté nos 40 ans d'existence avec nos collaborateurs, nos assurés et les entreprises affiliées. Les activités organisées pour cet anniversaire se sont déroulées du printemps à la fin de l'été et ont été l'occasion de se rencontrer, de faire de l'exercice, d'échanger et de faire une pause.

Floraison printanière

Notre randonnée sous les cerisiers en fleurs au mois d'avril a marqué le coup d'envoi de cette année anniversaire. L'itinéraire traversait le charmant paysage de Nuglar via le Gempen. La fraîcheur de la bise n'a pas empêché les participants de profiter ensemble de cette randonnée, accompagnés par les cerisiers en fleurs, des conversations inspirantes et une petite collation en cours de route. Ce fut un début tout à fait dans l'esprit d'Abendrot : rythme tranquille et proche de la nature.



Aperçu de la jolie randonnée parmi les cerisiers en fleurs

Vive les 40 ans

Lors des deux rencontres organisées les 28 et 29 août 2025 en fin de journée, nous avons trinqué à cette année anniversaire mouvementée avec une cinquantaine d'invités à Bâle (chez « Unser Bier » dans le Gundeldinger Feld) et à Winterthour (au Skills Park sur le Lagerplatz). Sous un magnifique soleil estival, tous les participants ont pu profiter d'un apéritif, de petits fours et de conversations animées. L'atmosphère détendue et les belles rencontres ont fait de ces soirées un moment fort de cet anniversaire réussi.

Manifester la reconnaissance

Notre concours pour gagner un banc a été un projet très spécial durant cette année anniversaire : nous avons souhaité découvrir les endroits préférés des entreprises où un banc rouge vif Abendrot servirait à l'avenir de lieu de rencontre, d'inspiration et d'appréciation. De nombreuses candidatures créatives ont été reçues et sept d'entre elles ont été sélectionnées.

C'est avec joie et beaucoup d'enthousiasme que nous avons entrepris un petit tour de Suisse en trois étapes journalières afin de remettre les bancs en mains propres. Dans les cages d'escalier étroites et les petits ascenseurs, il a fallu faire preuve d'un peu d'improvisation – et utiliser nos propres forces. La joie des nouveaux propriétaires a été d'autant plus belle à voir sur place. Chaque livraison a ainsi été un moment particulier et, pour nous, le signe visible d'un partenariat vivant.



Cellovelo AG, Liestal

Le sympathique magasin de vélos de Liestal accueille désormais ses clients avec un élément rouge vif qui attire tous les regards. Le banc situé dans l'entrée n'est pas seulement un signe d'hospitalité, mais aussi un siège confortable, particulièrement appréciable pour ceux qui attendent patiemment leurs proches pendant qu'ils trouvent le vélo idéal.



Energys SA, Courtételle (JU)

La durabilité commence par le dialogue : pour la jeune équipe de la société Energys, le banc est un lieu où prendre le café, échanger des idées innovantes et faire passer un message dans le village. Visible, rouge et robuste, il incarne les valeurs d'Abendrot dans le Jura.



Integration Jugendhilfe-Netzwerk, Eggiwil

Le banc blanc de l'institution emmentaloise va désormais avoir de la compagnie : le nouveau banc rouge apporte de la couleur au jardin et offre à tous les collaborateurs – ainsi qu'à Bärni, l'ours en peluche de la maison – davantage d'espace pour faire une pause ensemble. C'est ici que l'on raconte des histoires, que l'on ouvre des perspectives et que l'on façonne l'avenir.



Anniversaire

ADEV Energiegenossenschaft, Liestal

En tant que cliente de la première heure, ADEV partage avec Abendrot non seulement cet anniversaire, mais aussi la vision d'une économie durable. Le nouveau banc installé dans le jardin ensoleillé symbolise 40 ans de partenariat et offrira à l'avenir un endroit confortable pour échanger, s'inspirer et se reposer ensemble.



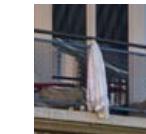
Felma Holzbau AG, Lyss

Felma célèbre en 2025 un anniversaire encore plus important : ses 100 ans d'histoire. Le nouveau banc installé sur la terrasse du toit doit être un lieu propice aux nouvelles perspectives et aux bonnes idées. Car pour avoir une vision stratégique, il faut parfois aussi un endroit où s'asseoir et réfléchir.



Un élan pour aborder le prochain chapitre

Cette année anniversaire a été bien plus qu'une simple rétrospective pour Abendrot : elle a été l'expression vivante de ce que nous défendons depuis 40 ans. Nous avons atteint nos objectifs – permettre des rencontres durables, rendre l'impact visible et façonner ensemble – grâce à diverses actions. Les bancs rouges anniversaire, les événements inspirants et les moments partagés reflètent nos valeurs en images bien concrètes.



Geburtshaus Matthea, Bâle

Au cœur du quotidien mouvementé de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum, le nouveau banc installé dans la cour intérieure offre un lieu où se ressourcer. Les quelque 70 collaboratrices de la maison de naissance apprécient cet espace pour faire de courtes pauses pendant leur journée de travail ou pour célébrer un accouchement réussi.



PS Suisse, Berne

Sur la terrasse du toit surplombant la vieille ville de Berne, un banc arbore désormais les couleurs du parti : le rouge. Pour les membres du PS Suisse, cette terrasse est un lieu d'échange et de détente. À l'avenir, ceux qui s'y installeront pourront discuter de leurs visions, des questions d'avenir ou tout simplement de la vie.



Abendrot entame ainsi sa 41^e année non seulement avec la fierté du chemin parcouru, mais aussi avec un élan pour l'avenir. Car, comme assis sur un banc au coucher du soleil, nous regardons ensemble vers un avenir que nous voulons façonner de manière consciente et responsable.

Sedia Manneh présente le service clientèle

Quelles sont vos tâches?

Le service clientèle comprend un large éventail de tâches afin d'offrir à nos clients un service irréprochable. Cela comprend entre autres :

- le conseil personnalisé de la clientèle par téléphone et par courriel
- le traitement des tâches administratives
- le traitement des rachats et des mutations via notre portail en ligne

Quelle est votre motivation quotidienne ?

La réponse est aussi simple qu'impressionnante : nos assurés ! Dans le domaine des services, la satisfaction de nos clients est primordiale. Les commentaires positifs que nous recevons régulièrement nous confortent dans notre travail. Au service clientèle d'Abendrot, chaque jour

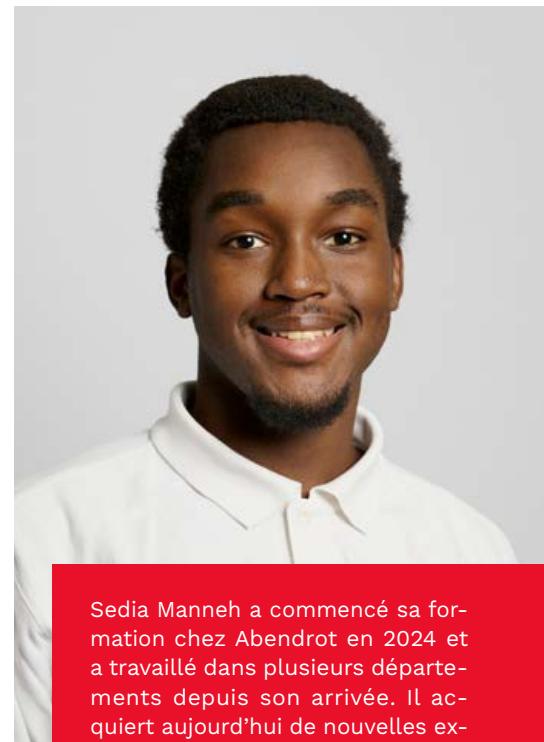
est différent. On ne sait jamais ce que nous réserve le prochain appel ou le prochain courriel, et c'est précisément ce qui rend ce travail si particulier.

Dans le contact direct avec les clients, qu'est-ce qui est particulièrement important pour vous ?

Lors d'un entretien direct, la compréhension, les solutions et la fiabilité sont particulièrement importantes. Les assurés doivent obtenir des informations claires le plus rapidement possible. Nous sommes à l'écoute, nous traitons la situation de nos clients avec compréhension et nous les accompagnons directement avec compétence.



Vous trouverez l'intégralité de l'entretien ici.



Sedia Manneh a commencé sa formation chez Abendrot en 2024 et a travaillé dans plusieurs départements depuis son arrivée. Il acquiert aujourd'hui de nouvelles expériences dans le domaine de la communication. Dans une série d'entretiens, il donne aux assurés un aperçu des différents départements d'Abendrot. Il commence par présenter le quotidien, les objectifs et la motivation du service clientèle.

Éditeur et rédaction

Fondation Abendrot
Güterstrasse 133
Case postale, 4002 Bâle
stiftung@abendrot.ch
abendrot.ch

Soyez toujours au courant



Abonnez-vous à notre bulletin d'information



ou suivez-nous sur LinkedIn

Conception : Weissgrund AG, weissgrund.ch

Photographie :

Couverture : Yanik Gasser, pixters.ch
p. 3 : iStock / portrait de Hans-Ulrich Stauffer : Raphaela Graf
p. 4-7 : shooting Lagerplatz-Areal : Yanik Gasser, pixters.ch
p. 8/9 : maquette: plan d'aménagement (Gemeindeverband Chrüzmatt, Hitzkirch), visualisation: ARGE GOA / Atelier Arpagaus Sommer Zarn Architekten, Zurich
p. 12/13 : Giancarlo Rossi
p. 17-19 : Cornelia Spahr / Yanik Gasser / Raphaela Graf
p. 20 : Raphaela Graf

Illustration : p. 10/11 : Roland Ryser, Zeichenfabrik

Impression : Steudler Press AG, steudlerpress.ch

Papier : Perlen Value, 100% papier suisse recyclé

Tirage : 940 exemplaires